

Demande de Licence Fédérale Paintball Jeune U12 - encadré par un Fed 1

Ne pas écrire ici :

À retourner à votre club ou professionnel – Qui retransmettra à la FFP La saison commence le 1er septembre et se termine le 31 aout de l'année suivante

Cette licence **ne peut être délivrée** que par les **structures affiliées à la F.F.P**, qui sont en conformité avec le document qui rappelle les conditions d'accueil **des mineurs de 9 à 12 ans non révolus, au 01/09/2025.**

Document à compléter par le représentant légal

☐ Création d'une licence (nouveau joueur) ☐ Renouvellement d'une licence n° Nom équipe :
Enfant : □ Féminin □ Masculin Nom :
Moniteur Fédéral, qui encadrera les U12 : Nom : Prénom : Numéro de Licence FFP :
Représentant légal : □ Père □ Mère □ Tuteur Nom : □ Prénom : Téléphone (si différent de celui de l'enfant) : □ □ demande la délivrance d'une licence (assurance RC et IA incluses-voir site internet) : □ □ Jeune (né(e) entre le 01.09.2013 et le 31.08.2016. délivrée uniquement auprès des associations affiliées
<u>Procédure de paiement :</u> Règlement auprès du club affilié. TOTAL : 10€

J'ai donné mon certificat médical attestant que je n'ai à ce jour aucune pathologie contraire avec la pratique du paintball (loi du 23/03/1999) à mon président de club. J'utilise des équipements sous pression répondant aux normes européennes : (PI/CEE/ONU)

J'autorise la Fédération Française de Paintball, à me photographier et me filmer dans le cadre des différents événements organisés par la Fédération ou en lien avec la Fédération (participation aux championnats, aux tournois...). Ainsi que l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association (site internet, affiche, produits de communication, exposition, publicité, etc.) actuel ou futur et ce, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Chaque licencié peut faire savoir par écrit à la FFP qu'il s'oppose à la cession de son image.

Fait à	, le	/	/

2025 / 2026

Mettre votre photo d'identité ici

Sauf en cas de renouvèlement de licence

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFP, font l'objet d'un traitement informatique par la FFP aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Ligues et à la FFP. Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFP par courrier postal à l'adresse suivante : 30 rue Général Leclerc, 94510 LA QUEUE EN BRIE. Afin d'éviter toute contestation possible ultérieurement, nous vous conseillons de conserver une copie de ce document

Jérôme MACHADO Directeur d'agence



05 62 20 95 95 - Orias n° 07013478

www.vidal-assurances.com Les informations relatives à la notice d'assurance sont consultables sur

Le président de l'association garanti l'authenticité des informations et la signature portée sur la demande de licence. Il est de sa responsabilité de contrôler les éléments ci-contre.

Cachet de l'association ou à défaut son NOM

N° d'affiliation :

Fédération Française de Paintball 30 rue du Général Leclerc – 94510 LA QUEUE EN BRIE 01 45 76 18 71

administration@ffpaintball.fr www.ffpaintball.fr Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé », ainsi que la qualité : Père-Mère-Tuteur